

Roger MORTIER
Conseiller municipal

Châtelailon, le 27 mars 2016

au nom des élus de la liste Vivre à Châtel

à

Monsieur le Président de la
Communauté d'Agglomération de La
Rochelle
6, rue Saint Michel CS 41287
17086 La Rochelle Cedex 02

Objet : Desserte de Châtelailon par les transports en commun

Monsieur le Président,

Nous nous faisons l'écho d'un certain nombre d'inquiétudes ressenties par la population de Châtelailon concernant l'offre de votre futur réseau de mobilité. Nous savons que la CdA travaille, en collaboration avec vos opérateurs, à la construction d'un nouveau réseau de transport à l'échelle des 28 communes de l'agglomération et que la mise en œuvre effective de ce réseau devrait intervenir en juillet 2017.

Or, selon les informations diffusées l'an dernier, le nombre de trajets en bus entre La Rochelle et Châtelailon serait drastiquement **réduit de 17 à 8 allers retours** quotidiens auxquels pourraient s'ajouter 3 allers retours éventuels uniquement sur demande. Pour compenser cette réduction de l'offre en bus, il serait proposé pour Châtelailon uniquement (et non pour Angoulins) de recourir très largement au train (16 allers retours) entre la gare de Châtelailon et celle de La Rochelle (mais sans garantie de desserte locale systématique de la gare de Châtelailon par le bus ni de fusion tarifaire entre bus et train).

Nous sommes évidemment conscients que le trajet en train entre les gares de Châtelailon et La Rochelle d'une dizaine de minutes est beaucoup plus rapide que celui en bus lequel nécessite une trentaine de minutes mais, en ajoutant les trajets terminaux gare-centre ville, **il se révèle le plus souvent beaucoup moins compétitif que le bus, lequel est lui même moins compétitif que la voiture personnelle.**

Aussi si ce scénario était appliqué, nous craignons fort qu'il ne bénéficie que marginalement, par un temps de parcours en bus légèrement réduit, à une clientèle déjà captive des transports en commun et qu'il ne **dissuade encore moins qu'aujourd'hui la majorité des habitants de Châtelailon d'abandonner leur voiture pour se rendre à La Rochelle.**

Aussi nous avons trois questions à vous poser :

1. Ne pourrait-on pas offrir enfin aux habitants de Châtelailon une ligne de bus rapide permettant d'atteindre La Rochelle en une vingtaine de minutes par **un trajet simplifié comportant un minimum d'arrêts entre ces deux villes ?**
2. Comment expliquez-vous dans le scénario précité de la CdA la **différence de traitement appliquée entre Châtelailon et Angoulins**, pourquoi le raisonnement concernant le recours au TER n'est-il pas appliqué pour Angoulins et pourquoi ne pas offrir pour Châtelailon le même niveau de service de bus que pour Angoulins ?
3. Comment comptez-vous satisfaire la desserte rapide du **centre commercial d'Angoulins** à partir de Châtelailon, besoin essentiel pour une bonne partie de la population de Châtelailon ?

Nous vous remercions d'avance des réponses que vous voudrez bien réserver à ces questions légitimes et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.



Roger MORTIER

pour le groupe minoritaire au conseil
municipal de Châtelailon-Plage

Copie : Mme Brigitte DESVEAUX, Vice-présidente